



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

États membres

Question écrite n° 86414

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé des affaires européennes sur les manquements de la Roumanie et de la Bulgarie dans les domaines de la lutte contre la corruption et des réformes judiciaires. Nouveaux arrivant dans l'Union européenne, il souhaiterait connaître les moyens qui peuvent être mis en oeuvre pour contraindre ces pays à agir dans ces domaines.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 86414

Rubrique : Union européenne

Ministère interrogé : Affaires européennes

Ministère attributaire : Affaires européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 août 2010, page 8658

Question retirée le : 24 août 2010 (Retrait à l'initiative de l'auteur)